



Convention de formation professionnelle

Entre le bénéficiaire (structure, nom de la personne morale...) :

Adresse :

Représentée par :Fonction :

(ci-après dénommé « le bénéficiaire »)

Et **Association MAB16** - 2 rue des chasseurs 16400 Puymoyen

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 75160102616 - SIRET : 84418987800011

Représentée par Sébastien Bruand en qualité de Président

(ci-après dénommé « l'organisme de formation »)

Article 1 - Objet de la convention

En exécution de la présente convention, l'organisme MAB16 s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Objectifs, contenu, durée, horaires, lieu, formateurs, responsable de stage, pré-requis, modalités de suivi et appréciation des résultats : voir programme détaillé joint, faisant partie intégrante de cette convention.

Personne formée :

Article 2 - Dispositions financières

a) Le client, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser à la MAB16, une somme correspondant aux frais de formation ainsi qu'aux frais d'hébergement, s'il y a lieu. Tarifs en vigueur précisés dans les Conditions Générales de Service, faisant partie intégrante de cette convention.

Pour le client concerné, le tarif, en-dehors d'une prise en charge par un fonds de formation, est donc de : €

b) L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

c) Modalités de règlement : paiement à l'inscription. Pour plus de détails : voir les conditions générales de service fournies.

Article 3 - Dédit ou abandon : Voir les Conditions Générales de Service.

Article 4 - Date d'effet et durée de la convention : La présente convention prend effet à compter de sa signature.

Article 5 - Différends éventuels : En cas d'insatisfaction, merci de contacter la coordinatrice de la MAB16, Corinne Charrannat, coordination@mab16.com 05 45 63 00 59. Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal d'Angoulême sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

J'atteste avoir reçu les conditions générales de services ainsi que le règlement intérieur de l'Association MAB16.

J'autorise l'Association MAB16 à utiliser mon image (sur photos de la formation)

J'autorise l'Association MAB16 à m'adresser des communications sur ses différentes activités.

Fait en double exemplaire, le [] à []

Pour le bénéficiaire

Nom, Prénom et Qualité du signataire

Pour l'organisme de formation

Nom, Prénom et Qualité du signataire

Signature :

Signature :